

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procur
ation(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2016/492 - Insertion professionnelle - 4513
Proposition de mobilisation
du Fonds Social Européen
en faveur d'actions d'insertion

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide, dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE) :

- d'engager pour les deux opérations « assistance technique FSE » et « Mobilisation des employeurs en faveur de l'emploi des bénéficiaires du RSA » portées par le Département du Bas-Rhin, la subvention européenne 2014, 2015 et 2016 d'un montant total de 1 090 735,69 €, se décomposant comme suit : 282 964,44 € pour 2014, 353 415 € pour 2015, 454 356,25 € pour 2016, dont le détail figure en annexe 1 ;

- de réviser l'engagement financier FSE affecté à l'association Relais Chantiers, dont la convention initiale a été approuvée par la délibération de la Commission permanente n° CP/2016/227 du 2 mai 2016 ;

- d'engager pour l'association Relais Chantiers un nouveau montant de subvention européenne 2015 et 2016 d'un montant total de 392 656,02 € selon le détail figurant en annexe 1 et se décomposant comme suit : 189 641,49 € pour 2015 et 203 014,53 € pour 2016. Une avance d'un montant de 231 038, 31 € ayant déjà été versée en 2015 et 2016, le solde maximum s'élève à 86 641,49 € pour 2015 et 74 976,22 € pour 2016;

La Commission Permanente autorise par ailleurs son président à signer l'avenant modificatif à conclure avec l'association Relais Chantiers sur la base de l'avenant-type validé par l'Etat et la Commission Européenne et dont le projet est joint au présent rapport.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103454-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16